

Pôle Médical Henri Dunant
2 rue Henri Dunant
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

Clinique Bon Secours
67 bis avenue du Maréchal Foch
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

Cabinet de Radiologie
Impasse du Docteur Cour
43100 BRIOUDE
Tél. : 04 71 50 09 91
Fax : 04 71 50 08 53

Hôpital de Moze
1 rue du Docteur Tourasse
07320 SAINT AGREVE
Tél. : 04 75 30 39 01
Fax : 04 75 30 20 22

GIE IRM 43 - Centre hospitalier E. Roux
12 bd du Docteur Chantemesse
43000 LE-PUY-EN-VELAY
Tél. : 04 71 04 20 92
Fax : 04 71 09 86 29

INFORMATION SUR VOTRE EXAMEN ARTHROGRAPHIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué suite à votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Lisez attentivement ce document. Il vous donne de nombreuses informations et conseils pour que votre examen se déroule dans de bonnes conditions.

Il est très important que vous répondiez avec attention aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. En effet, des traitements doivent être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites avant et après l'examen par l'équipe radiologique.

Qu'est ce qu'une arthrographie

C'est un examen qui consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un produit de contraste (iode) à l'intérieur d'une articulation. Des clichés radiographiques ou un scanner sont ensuite réalisés afin d'étudier le contenu de cette articulation.

Le déroulement d'une arthrographie

- * Vous serez allongé(e) sur la table radio.
- * Le radiologue, assisté du manipulateur préparera le matériel stérile nécessaire à la réalisation de votre examen.
- * La peau au niveau de l'articulation sera désinfectée en deux temps.
- * La piqûre sera un moment un peu désagréable de l'examen, la plupart du temps une anesthésie locale est pratiquée.
- * L'injection du produit de contraste (iode) dans l'articulation peut provoquer des douleurs modérées et très passagères.
- * Après retrait de l'aiguille, le(la) manipulateur(trice) réalisera des clichés dans différentes positions, couché et/ou debout selon l'indication de l'examen.

Après l'examen

L'arthrographie peut être complétée par un scanner ; cela ne nécessite pas de deuxième piqûre.

Quelles complications pourraient survenir ?

Pendant l'examen :

Il est rarissime que l'injection d'un liquide iodé dans une articulation déclenche une réaction allergique. De plus, celle-ci est le plus souvent sans conséquence.

Il n'est pas rare qu'une sensation d'évanouissement, ou même un évanouissement, survienne ; cela est sans gravité mais n'hésitez pas à signaler, au personnel qui sera prêt de vous, toute sensation anormale.

Après l'examen :

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivants l'examen doivent vous alerter.

Au moindre doute, vous devez donc nous contacter très rapidement.

VOTRE RENDEZ-VOUS

Questionnaire à remplir pour les besoins de l'examen

- Prenez vous des médicaments pour fluidifier le sang ? oui non
- Avez-vous déjà fait une réaction allergique au cours d'un examen radiologique (à l'iode, à la xylocaïne) ? oui non
- Êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non
- Allaitiez-vous ? oui non

Si ces questions ne vous ont pas été posées à la prise de rendez-vous et si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, merci de nous contacter rapidement.

Ce que vous devez faire avant l'examen

- * Vous procurez en pharmacie 48 heures avant le jour de votre examen le produit de contraste iodé et le matériel prescrits sur l'ordonnance ci jointe.
- * Faire réaliser si besoin, en laboratoire quelques jours avant l'examen le bilan sanguin prescrit sur l'ordonnance ci jointe.
- * Le jour de l'examen, il est recommandé de bien se laver la peau au niveau de l'articulation à explorer avec un savon liquide désinfectant mais surtout il ne faut pas la raser.

Apportez le jour de l'examen

- * L'ordonnance de votre médecin.
- * Votre carte vitale.
- * Les précédents examens en votre possession en rapport avec l'examen demandé ce jour.
- * Les produits que vous vous êtes procurés en pharmacie.
- * Le résultat de votre prise de sang (si prescrite).
- * Cette feuille remplie.

Le matin même : petit déjeuner léger.

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

a personnellement rempli cette fiche, le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :